

Objet : Problématique des postes vacants à DMPL

Madame la Directrice Générale des Services,

Nous avons été interpellés par des agents lors de nos dernières réunions d'informations syndicales dans les ports de Boulogne-sur-Mer et de Calais sur des problèmes d'organisations du travail et d'usure professionnelle liées aux manques d'effectifs dans certains services de la DMPL. Nous prendrons comme exemple le Service Maintenance des Infrastructures (SMI) où 6 postes sur 30 sont vacants et sans perspective de recrutement. Ces vacances de postes, qui représentent pratiquement 2 équipes, sur des emplois techniques, occasionnent la déstructuration des équipes et de la chaîne hiérarchique en place car il faut en permanence combler les manques. Des équipes sont reconstituées, ce qui génère des risques professionnels car les agents ont bien les réflexes pour leurs propres métiers mais il leur faut un temps d'adaptation sur l'équipe d'accueil (exemple : un chaudronnier qui va combler une équipe de maçon, ou un charpentier dans une équipe de chaudronnier, ...).

Des agents sont en astreinte toutes les 2 semaines pour assurer la continuité du service public et l'accès 24h/24 et 365 jours par an aux équipements et infrastructures portuaires. Cette situation provoque des problèmes pour la gestion des congés, surtout pour les périodes à venir.

De même, les agents nous font part de plus en plus de travaux qui étaient réalisés par les services Régie et qui sont maintenant confiés aux entreprises (réalisation de massifs bétons, garde-corps, restauration de vannes, ...). Les taux de maintenance sont en chute constante et la répercussion sur les taux de disponibilité des ouvrages se voit déjà. (Temps de consignation plus important, indisponibilité des quais, éléments d'amarrages et d'accostages, écluses, ...)

Nous avons remarqué un climat social en très forte régression et tendu tout aussi bien au niveau agents qu'au niveau hiérarchique.

Lors d'un récent entretien avec la Direction de la DMPL, nous avons eu l'occasion de revenir sur ces problèmes d'effectifs, et nous avons eu comme réponse des soucis de quotas de recrutement imposés par Pôles.

Nous tenons donc à vous alerter sur ces situations et demandons :

- La prise de mesures correctives pour remédier à cette détérioration du climat social de cette Direction, notamment par le pourvoi des postes vacants.
- Et des engagements quant à la reprise en régie progressive des missions fréquemment déléguées au privé. La région a de l'or dans les mains avec ses personnels formés, motivés et impliqués pour la promotion du service public, pour un coût d'intervention par ailleurs bien moindre que celui des entreprises privées.

Nous espérons apprendre que votre venue à l'assemblée générale de la DMPL, le 21 juin à Calais, sera accompagnée de bonnes nouvelles de ce point de vue pour les agents !

Veillez recevoir, Madame la Directrice Générale des Services, nos sincères salutations.

Les secrétaires généraux adjoints
CGT Région Hauts-de-France

Le collectif Port
CGT Région Hauts-de-France

Copie : Monsieur le Directeur de la DMPL.

Syndicat CGT Région Hauts-de-France

Page 1 sur 1

151 avenue du Président Hoover

59555 LILLE Cedex

cgt@hautsdefrance.fr Tél : 03 74 27 57 06 ou 03 74 27 57 07